

# Préface

---

« L'État ne peut pas avoir de goût. Ce serait un miracle que des gens qui disposent des fonds servant à aider les peintres aient du goût », déclarait le marchand Daniel-Henry Kahnweiler en 1961<sup>1</sup>. Ces propos, un brin provocateurs, font écho aux critiques fréquentes dont l'art à la fois promu et subventionné par l'État fut l'objet dès le XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque où l'administration des Beaux-Arts semblait favoriser un art jugé par trop « académique », aussi bien qu'hermétique aux innovations formelles de son temps. En réalité, cet « art d'État » a toujours été bien plus complexe et multiple qu'il n'a pu paraître de prime abord, en particulier au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

C'est précisément la volonté d'examiner de plus près cette période foisonnante de l'histoire de l'art qui a présidé à la réalisation de ce livre, dont les treize contributions font le point sur vingt ans de commande publique ayant conduit à la création de plus de 4 000 œuvres. Ouvrage de synthèse, il prolonge, en le complétant, le propos de l'exposition aux Archives nationales<sup>2</sup>, qui à elle seule ne pouvait rendre compte de l'ampleur et de la diversité des formes de la commande. Réalisés en collaboration avec le Centre national des arts plastiques [Cnap] et avec le soutien du Labex Arts-H2H de l'université Paris 8<sup>3</sup>, cette exposition,

tout comme l'ouvrage qui s'y rapporte, s'appuient sur une recherche minutieuse dans les fonds des Archives nationales aussi bien que départementales et communales, mais également auprès d'autres services et de personnes privées.

Dès 1800, avec la création du bureau des Beaux-Arts, devenu bureau des Travaux d'art en 1882, l'État fait de la commande le levier de l'aide aux artistes et encourage par là les talents naissants, tout comme il cherche à subvenir ponctuellement aux difficultés financières de certains d'entre eux, bien loin des prix de Rome et autres récompenses académiques. Au siècle suivant, durant les décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, l'État passe un nouveau cap en s'investissant pleinement dans les débats de l'époque autour de l'art abstrait et des avant-gardes, tant par la commande d'œuvres dédiées aux édifices publics, neufs et anciens, que dans les choix faits en vue de l'enrichissement des collections nationales. L'administration, en effet, n'hésite alors pas à soutenir des projets novateurs, quitte à susciter parfois de vives réactions d'opposition, amplement relayées par la presse. Le plafond peint par Georges Braque au Louvre en 1953 ou celui de Marc Chagall à l'Opéra-Garnier en 1964 en sont les exemples les plus fameux.

La fabrique de l'œuvre d'art publique ne se résume pourtant pas aux opérations médiatiques retentissantes et, quoique intimement liée aux choix idéologiques des tendances politiques au pouvoir, elle constitue bien davantage qu'un simple outil au service de l'État et de son image. En 1936, la proposition de loi déposée par Jean Zay pour la décoration des édifices publics, mise en place en 1951 sous le nom de « 1 % », poursuit la mission de soutien aux artistes, l'assortissant d'une perspective éducative. Les accords successifs passés avec les artistes et les architectes, les visites d'ateliers, le suivi de l'avancée du chantier ainsi que les longues démarches administratives entre les bureaux centraux et les représentants municipaux requièrent un investissement quotidien.

Cette étude débute en 1945, date à laquelle la commande publique connaît une nouvelle impulsion, amenée par la Libération et la reconstruction du pays. Elle s'achève en 1965, avec la mise en place de conseillers artistiques en région et la décentralisation du processus de décision, notamment en ce qui concerne les commandes au titre du 1 % artistique.

Plus de soixante ans après, quel bilan dresser de la commande publique confiée aux artistes plasticiens durant ces deux décennies charnières ? Quelles formes revêt à cette période l'« art d'État », dont l'expression même témoigne des enjeux politiques et sociétaux qu'il incarne ? L'examen de l'organisation et de la logique administratives des achats et des commandes permet d'approcher de plus près la réalité et le quotidien des services ministériels, qui accompagnent l'affirmation, plus ou moins équivoque, d'un goût de l'État aux dimensions plurielles. Tandis que l'étude de la diversité des lieux de la commande pose la question de son adaptation à un édifice spécifique, les recherches entreprises sur sa déclinaison territoriale interrogent les problématiques culturelles et artistiques liées à une zone géographique donnée. Les différents articles mettent ainsi au jour un grand nombre d'œuvres, pour beaucoup d'entre elles méconnues, tout en éclairant le lecteur sur les coulisses de la commande publique.

**Françoise Banat-Berger,**  
**directrice des Archives nationales**

## Notes

---

1. KAHNWEILER Daniel-Henry et CRÉMIEUX Francis, *Mes galeries et mes peintres, entretiens*, Paris, Gallimard, 1998 [1961], p. 73.
2. Exposition présentée sur le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales du 30 mars au 13 juillet 2017.
3. L'ouvrage et l'exposition ont été réalisés dans le cadre du projet de recherche « Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives », soutenu par le Labex Arts-H2H.